



Conditions générales de vente Cours particuliers et groupes privés

I. Modalités d'inscription et de paiement

- 1) Lors de l'inscription, l'apprenant doit remplir une fiche d'informations indiquant ses coordonnées de contact. En cas de changement de coordonnées, merci d'en informer le secrétariat ou de modifier les données en ligne.
- 2) Le pack d'heures de cours minimal est de 8 heures et chaque leçon ne peut être inférieure à 1 heure dans les locaux de l'AFH et à 2 heures sur le site du client. Des frais de manuel peuvent s'ajouter, le cas échéant.
- 3) Le paiement s'effectue pour l'intégralité de la prestation et doit intervenir au moins 48 heures avant le début de celle-ci.
- 4) Le paiement doit être effectué par Alipay, sauf pour les entreprises et institutions, à qui il est demandé de payer par virement bancaire.
- 5) Les tarifs des cours en groupe privé sont fonction du nombre de participants. Aucun partage des frais ne cours n'est possible une fois le cours organisé, le tarif défini et le paiement effectué. Si un participant rejoint le groupe après le début du cours, il paiera le tarif préalablement défini par étudiant.
- 6) Les cours particuliers ont une durée de validité de 6 mois à dater de l'achat. La même règle s'applique aux cours en groupe privé, considérés comme un seul et même achat de groupe.

II. Droit de rétractation

- 1) Le client dispose d'un droit de rétractation de 48 heures après paiement. Les cours ne doivent pas avoir démarré. Une retenue de 10% des frais de cours sera conservée par l'Alliance française. Les frais d'adhésion et les manuels fournis ne peuvent être remboursés.
- 2) En cas de cours en groupe privé, les tarifs de cours des autres membres du groupe seront révisés en conséquence.

III. Annulation de cours par les étudiants

- 1) En cas d'annulation d'un cours à la demande d'un étudiant, celui-ci doit en informer l'Alliance française au moins 24 heures à l'avance. Dans le cas contraire, le cours sera facturé. Il en va de même pour les cours en groupe privé.
- 2) Les annulations de cours concernant des mineurs doivent être effectuées par leur(s) parent(s) ou tuteur(s).
- 3) L'Alliance française ne pourra être tenue responsable si un étudiant ne peut assister à un cours particulier ou en groupe privé pour des raisons personnelles ou indépendantes de sa volonté.
- 4) Si un étudiant arrive avec plus de 15 minutes de retard sur l'horaire de son cours, le cours ne sera pas prolongé, quel que soit le motif du retard.

IV. Annulation de cours par l'AFH

- 1) En cas d'absence du professeur, le cours sera soit reporté, soit maintenu avec un autre professeur. L'Alliance informera les étudiants au moins 12 heures avant le cours.
- 2) Si l'Alliance française doit annuler ponctuellement un cours, par exemple pour des raisons de maintenance ou à l'occasion d'un typhon, le cours sera reporté. Aucun remboursement ne sera effectué.
- 3) En cas d'incapacité de l'Alliance française d'assurer un service régulier en raison d'une catastrophe naturelle, d'un sinistre ou sur décision gouvernementale, aucun remboursement ne sera effectué. Les cours seront reprogrammés au plus tôt. En alternative, un avoir valable 1 an sera accordé ou une formule de remplacement sera proposée.

V. Remboursement

- 1) Seuls les étudiants devant interrompre leurs cours pour raisons de maladie grave ou d'hospitalisation pourront être remboursés, à la discrétion de l'Alliance française, sur présentation d'un certificat médical en original. Sauf pathologie grave, la grossesse ne constitue pas un motif de remboursement.
- 2) Si un remboursement est accordé, l'Alliance française retiendra 20% du montant des cours non consommés. Les tarifs des cours en groupe privé ne seront pas affectés.
- 3) Aucun remboursement ou transfert des cours manqués pour raisons personnelles n'est possible.